

Ce qu'il faut savoir concernant les cycles métiers

Version juillet 2025

Sommaire

AVANT LE CYCLE	2
Qu'est-ce qu'un cycle Afometra ?	2
Remplissez-vous les prérequis ?.....	2
Comment vous inscrire ?.....	2
Quelle est la démarche à suivre si vous souhaitez faire financer votre formation par un OPCO ou un autre financeur ?	3
À quel moment votre inscription est-elle prise en compte ?.....	3
Quand recevez-vous les documents administratifs du cycle ?	3
Comment les cycles sont-ils facturés ?.....	3
Nomination obligatoire d'un tuteur : Pour qui ? Pourquoi ?	3
PENDANT LE CYCLE	4
Comment un cycle se déroule-t-il ?	4
Comment se former efficacement en e-learning ?	5
Comment s'organisent les webinaires et autres formations à distance ?	6
Y a-t-il des supports de cours ?	6
Faut-il apporter du matériel ?	6
Pourquoi faut-il remplir les questionnaires préparatoires ?.....	6
Y a-t-il des évaluations au cours du cycle ?	6
Comment se passe l'émargement ?	6
Que se passe-t-il en cas d'absence ?	7
Quelles sont mes obligations lorsque je suis en formation ?.....	7
Cycles certifiants : travail écrit et soutenance orale	7
APRÈS LE CYCLE	8
En cas de soutenance devant un jury, que se passe-t-il ?.....	8
À quel moment les attestations sont-elles remises ?	8
Que se passe-t-il si le jury ne valide pas ma certification ?.....	9
HORS CYCLE : CERTIFICATION IST VIA UN JURY DE VALIDATION DES COMPETENCES	9
Le jury de validation des compétences IST : c'est quoi ?	9
Qui est concerné ?.....	9
Comment s'y inscrire ?	9
Comment se déroule-t-il ?.....	9
Y a-t-il un travail écrit à fournir ?	10
Qui sont les jurés ?	10

Quel est le tarif de ce jury ?	10
Comment augmenter mes chances de réussite ?	10
Quels documents recevrai-je à l'issue du jury ?	10
En cas d'ajournement à ce jury, que se passe-t-il ?	10
PERSONNES RESSOURCES	11
ELEMENTS A CONSERVER	11

AVANT LE CYCLE

Qu'est-ce qu'un cycle Afometra ?

- Un cycle est une formation hybride mêlant journées de formation en salle et modules e-learning en autonomie sur la plateforme Campus (à effectuer sur le temps de travail et/ou hors temps de travail selon l'organisation interne de votre Service ou entreprise)
- Certains cycles peuvent donner lieu à une certification auprès de France Compétences. Quand tel est le cas, la validation des connaissances et la certification passe par la production d'un travail écrit de fin de cycle et une soutenance orale devant un jury de professionnels.

Remplissez-vous les prérequis ?

Vérifiez les prérequis inscrits sur le programme du cycle que vous souhaitez suivre. Votre demande ne peut être prise en compte que si vous remplissez tous les prérequis.

- ❗ **Vous devez impérativement exercer en santé au travail ou réaliser un stage de 3 mois minimum dans un service de santé au travail.** Dans ce dernier cas, votre demande ne sera prise en compte que si vous pouvez justifier d'un lieu de stage.

Comment vous inscrire ?

Toutes les inscriptions se font directement en ligne sur notre site www.afometra.org.

Pour ce faire, vous devez vous rendre sur le lien suivant ([cliquer ici](#)), puis sélectionner le cycle métier qui vous intéresse.

Il vous faudra ensuite cliquer sur « je m'inscris » de la session concernée, puis vous connecter avec vos identifiants AFOMETRA si vous êtes déjà client chez nous, auquel cas, il vous faudra créer un compte client.

- ❗ **En cas d'oubli de vos identifiants ou de problème technique, n'hésitez pas à revenir vers nous pour que nous puissions vous aider. Merci de ne pas recréer de compte client et de vous rapprocher de votre responsable/chargé(e) formation.**

- ❗ **Les dates de formation sont mises en ligne au fur et à mesure dans l'année.**

Dans le cas où il n'y a pas de session prévue, vous pouvez demander par mail, à info@afometra.org, votre inscription sur liste d'attente pour être informé(e) des prochaines dates de formation ou de désistement potentiel sur des sessions à venir déjà complètes. À réception, votre demande sera inscrite sur une liste d'attente et vous recevrez un mail de confirmation.

Quelle est la démarche à suivre si vous souhaitez faire financer votre formation par un OPCO ou un autre financeur ?

1. Faites-nous une demande de devis sur info@afometra.org.
2. Renvoyez-nous le devis signé.
3. Envoyez le devis à votre financeur.
4. Faites-nous parvenir l'accord de prise en charge au plus vite, une fois que votre demande est validée par votre financeur. **Sans retour d'accord de prise en charge, la formation vous sera automatiquement facturée.**

À quel moment votre inscription est-elle prise en compte ?

Après votre inscription en ligne, vous recevrez un mail récapitulatif de votre demande d'inscription. Un mail de confirmation vous sera ensuite adressé, accompagné du calendrier complet de formation (dates et modalités du cycle).

Quand recevez-vous les documents administratifs du cycle ?

Au plus tard un mois avant la date de début de la session, nous vous envoyons par mail :

- la convention à nous retourner acceptée,
- les conditions générales de vente,
- la convocation,
- le règlement intérieur.

Pour préparer votre séjour, vous sont également envoyés :

- un plan d'accès du lieu ou des lieux de formation,
- une liste d'hôtels avec des tarifs préférentiels.

📄 Ces documents sont également accessibles sur notre site dans l'onglet « Infos pratiques ».

Comment les cycles sont-ils facturés ?

La facturation est faite à l'issue de chaque semaine de cycle.

Pour plus de détail, vous pouvez vous reporter aux conditions générales de vente.

Nomination obligatoire d'un tuteur : Pour qui ? Pourquoi ?

1. Pourquoi nommer un tuteur ?

📄 Dans le cadre de votre cycle, s'il est validé par une soutenance orale, vous devrez être accompagné par un tuteur issu de votre organisation tout au long de votre parcours. Le tuteur fera le lien entre vos apprentissages et votre situation de travail réel. Il vous fera également découvrir le rôle de chaque membre de l'équipe pluridisciplinaire et comment vos missions se complètent concrètement. Enfin, il vous aiguillera dans la sélection d'un sujet de travail

2. Comment est nommé le tuteur ?

C'est votre Service RH qui est en charge d'identifier un tuteur et de vous mettre en relation avec lui avant le début de votre cycle. C'est aussi le Service RH qui communique son nom, ses coordonnées et sa fonction à l'Afometra au moment de votre inscription.

Selon les cycles, ce tuteur peut être un médecin du travail, un IPRP, un(e) infirmier(e) expérimenté(e), etc.

📄 Pour le cycle « Assistant(e) technique en santé au travail » et « infirmiers en santé travail, des ressources en ligne sont mises à la disposition des tuteurs pour les accompagner dans cette mission spécifique. Ils peuvent également entrer en contact avec l'encadrante pédagogique de l'Afometra à tout moment du cycle, s'ils le souhaitent.

Où retrouver les informations relatives à votre formation ?

Notre plateforme Campus Afometra vous permet de rester en contact avec l'Afometra et les autres stagiaires de votre groupe tout au long de votre cycle. Vous pouvez :

- retrouver les informations relatives à votre formation (programme détaillé, liens utiles, informations importantes, etc.)
- consulter et télécharger les supports pédagogiques **jusqu'à 7 jours après la fin du cycle**,
- échanger dans l'espace communauté,
- et bien sûr consulter et valider vos modules e-learning
- et bien plus encore !

i IMPORTANT :

- **Un mail d'information avec vos identifiants, vous est adressé une semaine avant le début de votre formation. Nous vous invitons à vous connecter dès réception et à commencer à explorer la plateforme (navigation, test son, rédaction sur le forum...)**
- **Par ailleurs, nous invitons chaque stagiaire à se rendre sur la plateforme Campus Afometra régulièrement et ce avant chaque semaine de formation pour être sûr de ne manquer aucune information.**
- **Enfin, veuillez à bien noter votre mot passe (modifiable à la première connexion) et à le conserver précieusement jusqu'à la toute fin de votre cycle, jour de soutenance compris.**

Lien vers notre plateforme : <https://campus.afometra.fr/>



PENDANT LE CYCLE

Comment un cycle se déroule-t-il ?

- Les cycles, certifiants ou non, se déroulent à raison d'une semaine par mois en salle. Le lieu précis est indiqué sur votre convocation et sur votre calendrier de formation.
- La journée de formation en salle commence à 9 heures et se termine à 17 heures, y compris le dernier jour de la semaine. Il est donc nécessaire d'anticiper les temps de trajet et les obligations personnelles en conséquence.
- Une pause est prévue le matin, l'après-midi ainsi que pour le déjeuner. Ces pauses sont des temps libres. Lorsque les formations ont lieu dans ses locaux parisiens, l'Afometra offre quotidiennement un déjeuner pour permettre à chaque groupe de prolonger les discussions entamées en formation.
- Sauf mention spécifique dans votre calendrier de formation, aucun matériel n'est demandé en formation présentielle, hormis de quoi prendre des notes de façon confortable et en vue d'une relecture ultérieure
- Entre les semaines de formation en salle, les stagiaires consultent et valident en toute autonomie des modules e-learning sur la plateforme Campus (présession et intersessions).
- L'Afometra assure un encadrement pédagogique afin de vérifier le suivi régulier des modules e-learning, notamment en vue de certaines journées de formation pour lesquels ils sont

essentiels à une participation dans des conditions optimales. Des rappels généraux sont envoyés à chaque intersession. Puis, dans un deuxième temps, si besoin, un message personnalisé.

- En cas de gros retard dans la validation des modules e-learning, et faute de réponse du stagiaire aux alertes de l'Afometra, le tuteur et le responsable RH seront contactés pour évaluer les probabilités de décrochage et tenter d'apporter ensemble un soutien supplémentaire.
- La plateforme Campus est accessible tous les jours, 24h/24, depuis n'importe quel ordinateur ou tablette grâce aux identifiants qui sont envoyés en début de cycle. Ces identifiants sont modifiables à la première utilisation. Le mot de passe ainsi créé doit être conservé tout au long du cycle.
- Les cycles ne sont pas modulables et doivent être suivis dans leur intégralité pour valider la formation et se présenter devant le jury le cas échéant (formations en salle et modules e-learning).
- L'ensemble des modules e-learning doit être validé avant la fin des formations en salle.

Comment se former efficacement en e-learning ?

- Les modules e-learning comptent pleinement dans la validation de votre cycle : il vous faut obtenir **un score minimum de 50% aux tests de connaissances proposés ainsi qu'aux cas pratiques et avoir parcouru 70% des modules e-learning**. *Pour en savoir plus, reportez-vous au programme détaillé de votre cycle.*
- Tous les modules e-learning sont accessibles dès l'ouverture de votre compte Campus afin de vous permettre d'explorer les différentes thématiques de votre cycle et de consulter, au moment opportun, des contenus utiles dans le cadre de votre pratique professionnelle.
- L'ordre des modules présentiels et e-learning suit cependant un déroulement logique du point de vue du contenu et de la pédagogie. Ils sont organisés de façon à favoriser les apprentissages (Voir votre calendrier de formation)
- Les modules e-learning font partie intégrante de la formation et ne doivent pas être négligés. Le temps d'apprentissage en e-learning est tout aussi important que celui passé en salle. Il doit se faire au calme, sans interruption extérieure et sur des durées que vous déterminerez en fonction de vos capacités personnelles (concentration, fatigue visuelle...).
- Une durée estimée pour valider chaque module e-learning est indiquée à la fois sur la plateforme et sur le calendrier de formation. Cette durée est une estimation sur la base d'un passage unique, sans prise de notes personnelles. Nous vous invitons à ne pas la sous-estimer car bien que variable d'une personne à l'autre, le temps pour valider un module est très rarement inférieure à la durée mentionnée.
- Dans le calendrier de formation, nous attirons tout particulièrement l'attention sur certains modules e-learning qu'il est essentiel de valider en amont des présentiels auxquels ils sont liés. Ces modules e-learning contiennent des apports théoriques qui ne seront pas revus en présentiel.
- Vos apprentissages en e-learning peuvent faire l'objet d'interactions avec votre tuteur, en vous appuyant notamment sur les fiches de fin de parcours téléchargeable en pdf.
- Vous pouvez aussi discuter du contenu des modules entre pairs au sein de votre groupe de formation ou bien avec les autres membres de votre équipe pluridisciplinaire.

Comment s'organisent les webinaires et autres formations à distance ?

Votre cycle s'ouvre avec un moment d'échanges en ligne et peut comporter selon les cas des activités voire des journées de formation à distance. Pour les cycles certifiants, la soutenance orale se passe également à distance.

L'Afometra utilise l'application Zoom comme outil de visioconférence. Il est donc nécessaire de vérifier en amont si cet outil peut être utilisé dans de bonnes conditions sur votre poste de travail habituel (réseau internet, son, caméra) et sinon d'anticiper un autre emplacement ponctuel.

Si vous débutez sur Zoom, les vidéos ci-dessous pourront vous aider à appréhender l'application :

[Participer à une réunion Zoom - YouTube](#)

[Navigation basique en cours de réunion - YouTube](#)

[Comment partager son écran sur Zoom - YouTube](#)

Y a-t-il des supports de cours ?

Lors de chaque module il vous est remis un support papier et/ou électronique.

Pour l'ensemble de nos cycles, nous vous donnons un accès à **Campus Afometra** (*jusqu'à 7 jours après la fin du cycle*) qui vous permet de télécharger une version numérique des supports de formation et des annexes tout au long de votre cycle.

Faut-il apporter du matériel ?

Certains modules nécessitent d'apporter un ordinateur avec le pack Microsoft Office. Vous trouverez les modules concernés dans le calendrier.

Pourquoi faut-il remplir les questionnaires préparatoires ?

Pour répondre au mieux à vos attentes, un questionnaire vous est adressé une quinzaine de jours avant le début de votre formation. Il est important de le remplir avant le début de votre formation pour permettre aux formateurs de prendre en compte vos réponses.

D'autres questionnaires peuvent vous être adressés pour une meilleure préparation de certains modules.

Y a-t-il des évaluations au cours du cycle ?

Pour l'ensemble de vos modules de formation, vous devrez remplir les questionnaires :

- **d'évaluation des connaissances à l'entrée et à l'issue de la formation** sur notre plateforme Campus Afometra. Ces évaluations se font :
 - soit en visio à distance du premier/dernier jour de formation en présentiel, avec une connexion à l'outil ZOOM en parallèle de Campus
 - soit en présentiel le dernier de formation
- **d'évaluation de satisfaction au format numérique** via un **QR Code Évaluation** présent sur votre chevalet. Cette évaluation se fait **après chaque module de formation**. Il est important de prendre le temps de les remplir le plus précisément possible ces questionnaires qui sont essentiels pour améliorer la qualité de nos formations.

Comment se passe l'émargement ?

Il vous sera demandé **d'émarger numériquement pour chaque demi-journée de formation réalisée**, que la formation ait lieu en présentiel ou en distanciel.

Vous aurez sur votre chevalet un **QR Code Émargement** qu'il faudra flasher avec votre smartphone. Si vous avez oublié votre chevalet, il vous faudra flasher celui du formateur et cliquer sur votre NOM.

Lors des formations distancielles et des webinaires, c'est un lien internet vers l'application qui vous sera envoyé.

❗ IMPORTANT : En cas d'oubli, vous serez noté(e) absent(e). Ainsi, nous vous invitons à émarger dès votre arrivée en formation pour ne pas l'oublier.

Que se passe-t-il en cas d'absence ?

Absence/rattrapage

Toute absence doit être justifiée par un certificat (arrêt maladie, certificat médical attestant votre présence obligatoire auprès de votre enfant, etc.) qui doit être adressé à info@afometra.org.

Toute absence de votre fait ou du fait de votre employeur, sauf cas de force majeure, donnera lieu à une **facturation totale** de la prestation prévue.

En cas d'absence, nous pouvons vous proposer un rattrapage du module que vous avez manqué lors d'une session suivante. Pour information, un **module suivi partiellement doit être rattrapé intégralement**.

❗ Les rattrapages sont organisés comme les inscriptions, à savoir par ordre d'arrivée sur la liste d'attente. Les rattrapages ne sont pas prioritaires.

Quelles sont mes obligations lorsque je suis en formation ?

Par souci d'efficacité pédagogique mais aussi par respect pour le groupe, les intervenants et le contenu du programme, il vous est demandé pendant tout le parcours, en particulier pour les cycles qui sont sanctionnés par une soutenance :

- d'être assidu à tous les modules,
- de respecter les horaires de formation, y compris le dernier jour de la semaine,
- d'éviter de faire usage de vos téléphones portables pendant la formation,
- de participer aux activités pédagogiques proposées par les formateurs (jeux de rôles, quiz, mises en situation, manipulation de matériel...)
- de partager les temps de parole pour que tout le monde puisse s'exprimer, quelle que soit son ancienneté, son expérience ou son degré d'expertise en santé travail
- de faire preuve de bienveillance envers les autres membres du groupe, les formateurs et les équipe de l'Afometra

Si une situation professionnelle, personnelle ou liée à une dynamique de groupe en formation venait pénaliser lourdement le suivi normal de vos apprentissages, n'hésitez pas à alerter l'encadrante pédagogique ou les membres de l'équipe cycle, qui restent à votre disposition tout au long de votre parcours à l'Afometra.

Cycles certifiants : travail écrit et soutenance orale

Si votre cycle est certifiant (Répertoire spécifique ou Répertoire national des compétences professionnelles – France Compétences), il vous faudra passer devant un jury de professionnels pour le valider et obtenir une certification.

Votre parcours de formation est alors organisé pour vous donner toutes les chances de réussir :

- mise à disposition sur Campus du référentiel de compétences et d'évaluation + cahier des charges de l'écrit, dès l'ouverture de votre compte Campus (parcours Soutenance Évaluation).
- webinaire d'ouverture pour répondre à toutes vos questions sur le cycle et la certification
- journées de formation dédiées, webinaire de mi-parcours,
- encadrement pédagogique,
- accompagnement de votre tuteur...

Votre tuteur joue également un rôle majeur dans votre certification :

- aide à la découverte de tous les aspects, les missions et les acteurs de la santé au travail dès le début de votre formation
- aide à la découverte du monde de l'entreprise,
- aide dans le choix de l'objet d'étude (aide à l'exploration des possibilités, à la réflexion, à l'identification, à la prise de décision finale, à la prise de contact...)
- aide à la relecture de votre écrit (lisibilité, contresens, apports ciblés techniques ou médicaux...)
- aide à la préparation de l'oral (soutenance blanche, mises en situations...)

L'encadrante pédagogique se tient à la disposition des tuteurs pour les aider à vous accompagner au mieux dans le cadre de la validation de vos compétences et de la certification, et ce tout au long de votre cycle.

APRÈS LE CYCLE

En cas de soutenance devant un jury, que se passe-t-il ?

La soutenance a lieu environ six à huit semaines après le dernier jour de formation du cycle.

Sauf mention spécifique, la soutenance a lieu à distance via l'application Zoom.

Votre tuteur peut y assister, si vous le souhaitez, mais uniquement caméra et micro fermé pour ne pas vous déstabiliser et ni interférer dans vos échanges avec les jurés.

La convocation est envoyée au plus tard un mois avant la date du jury, elle contient le déroulé de la soutenance (ordre de passage, localisation, etc.) et **la date butoir de la remise du travail personnel** en version numérique.

Les éléments pour préparer au mieux cette journée sont détaillés dans le programme du cycle. Vous les retrouvez également sur la plateforme Campus.

Les soutenances s'organisent par demi-journées : chaque stagiaire présente son travail devant le jury (environ 30 minutes), puis à la fin de la demi-journée, le jury délibère et vous indique si vous avez validé ou non votre formation.

IMPORTANT :

- Vous ne pouvez soutenir votre travail personnel devant un jury que si vous avez suivi **l'intégralité des modules du cycle** et si vous avez validé **toutes les conditions des modules e-learning**.
- Toutes les informations relatives à votre journée **d'évaluation finale** se trouvent sur notre plateforme **Campus Afometra**. Ainsi, nous vous invitons à prendre connaissance du **parcours « Soutenance et/ou Évaluation » en amont de votre épreuve finale**.
- **L'accès à votre session initiale sur Campus prend fin 7 jours après le jury de la session.** En cas d'absence de longue durée ou d'absences multiples (arrêt maladie, congé de maternité...), vous passerez en jury avec un autre groupe que celui de votre session initiale et vous, à votre retour, nous vous inscrirons sur une autre session, complète ou restreinte, en fonction du nombre de modules restant à valider.
De plus, selon la durée de votre absence, votre accessibilité à la plateforme campus peut être temporairement interrompue, le temps de vous repositionner sur une autre session.

À quel moment les attestations sont-elles remises ?

Les certificats de réalisation

Les certificats de réalisation sont envoyés par mail aux stagiaires et aux responsables formation des services à l'issue du cycle métier, environ 10 à 15 jours après le dernier jour de formation.

Pour les cycles validés par un jury ou un questionnaire d'évaluation finale, les certificats de validation sont envoyés à l'issue de la journée de soutenance ou d'évaluation par courrier aux stagiaires.

Les attestations de présence

Les attestations de présence sont remises uniquement sur demande.

❗ IMPORTANT : les attestations et certificats doivent être impérativement conservés. Ils ne pourront faire l'objet de duplicata.

Que se passe-t-il si le jury ne valide pas ma certification ?

Si le jury estime que vous n'avez pas encore acquis les compétences liées à la certification, il déclare un ajournement. Cela signifie que vous devrez présenter votre travail une deuxième fois, après l'avoir complété et/ou corrigé.

Un encadrement pédagogique vous sera proposé pour faire le point sur ce qui a motivé la décision du jury.

Si vos compétences ne sont toujours pas validées lors de votre deuxième soutenance orale alors un passage en jury de compétences vous sera proposé, sous réserve de gain d'expérience professionnelle voire de formations complémentaires.

HORS CYCLE DE FORMATION : CERTIFICATION IST VIA UN JURY DE VALIDATION DES COMPETENCES

Le jury de validation des compétences IST : c'est quoi ?

Le jury de validation des compétences IST a pour but de valider la compétence « Infirmier(e) de santé au travail » pour les infirmiers souhaitant se mettre en conformité avec le décret 2022-1664 du 27/12/2022 ou souhaitant obtenir la certification Afometra RS7122.

Qui est concerné ?

Les IST n'ayant pas les 240h de formation initiale en santé au travail ou ne pouvant justifier des 6 matières prévues dans l'arrêté du 30/01/2023 relatif aux modalités d'organisation et d'évaluation de la formation spécifique des IST.

Comment s'y inscrire ?

La demande d'inscription se fait par mail à info@afometra.org. Dès réception, elle est mise sur une liste d'attente. Dès lors que nous avons le nombre de personnes requis, un jury est planifié et les candidats sont informés de la date de leur passage, pour un passage sous 2 mois.

NB. Pour les IST n'ayant pas été formés à l'Afometra, ils devront nous transmettre une fiche de renseignements reprenant l'ensemble de leur parcours individuel. Leur demande sera soumise à un comité de sélection qui déterminera si le candidat peut directement se présenter au jury de validation ou si une formation complémentaire est exigée en amont.

Comment se déroule-t-il ?

Ce jury est 100% en distanciel sur l'outil ZOOM. Il commence par un questionnaire d'évaluation des connaissances sur une plateforme dédiée. Puis, chaque candidat est mis en situation et interrogé pendant 30 à 40 minutes dans le but de valider les 4 compétences du référentiel de la certification « Intégrer la compétence IST dans l'exercice infirmier » (RS7122).

NB. Pour les IST n'ayant pas été formés à l'Afometra, ils auront 10 minutes de présentation d'une action en milieu de travail (voir ci-dessous).

Y a-t-il un travail écrit à fournir ?

- Pour les IST ayant suivi notre cycle métier infirmier et ayant soutenu après le 05/05/2015 : aucun travail écrit n'est nécessaire.
- Pour les IST ayant fait leur formation avec un autre organisme que l'Afometra ou ayant suivi notre cycle métier infirmier avec une soutenance avant le 05/05/2015 : un travail écrit est nécessaire et à réaliser selon un cahier des charges fourni. Cet écrit fera l'objet d'un échange avec le jury. Ce travail devra être envoyé en amont du jury, environ 3 semaines avant.

Qui sont les jurés ?

Le jury de validation des compétences est composé :

- d'un(e) infirmier(e) en santé au travail
- d'un médecin du travail
- d'un(e) représentant(e) Afometra.

Quel est le tarif de ce jury ?

Ce jury est proposé au tarif de 500€ HT/personne. **Il n'est pas éligible au CPF.**

Comment augmenter mes chances de réussite ?

L'Afometra propose des formations en présentiel ou en e-learning que vous trouverez dans notre catalogue en ligne sur www.afometra.org.

Nous proposons également un parcours complémentaire IST de 28h pour les IST ayant validé leur formation avant la loi du 2 août 2021. Pour plus de détails, veuillez cliquer [ICI](#).

N'hésitez pas à consulter la [Notice de préparation au jury de validation des compétences](#).

Quels documents recevrai-je à l'issue du jury ?

À l'issue du jury et en cas de réussite, vous recevrez les documents suivants :

- Un parchemin (certificat de validation de la certification RS7122)
- Une attestation de conformité

En cas d'ajournement à ce jury, que se passe-t-il ?

Si au 1^{er} passage vous ne validez pas la certification, vous recevez alors une notification de décision. Cette notification pointera les compétences éventuellement déjà acquises.

Lors de votre second passage, en cas de nouvel ajournement, vous recevrez une attestation définitive reprenant les compétences que vous avez validées lors de ces 2 jurys. Vous ne pourrez plus vous représenter au jury de validation des compétences.

PERSONNES RESSOURCES

Dans le cadre de votre formation, vous serez accompagné(e) par :

L'équipe Cycle Métiers

disponible pour toute demande en lien avec l'organisation de votre formation (absence, retard, envoi de documents administratifs, etc.)



Alice POIRET

Responsable de formation cycles
email
01.53.95.38.47



Julie CAMILOTTO

Assistante administrative formation
j.camilotto@afometra.org
01.53.95.38.95



Mélanie LAMBERT

Assistante administrative formation
secretariat@afometra.org
01.53.95.38.45

NB. Pour un meilleur traitement de vos demandes, nous vous remercions de bien vouloir les transmettre aux 3 adresses mails ci-dessus.

L'encadrante pédagogique

qui vous accompagne dans votre apprentissage en e-learning ainsi que dans la préparation à l'épreuve finale. Elle répond à vos questions sur notre plateforme Campus.



Nora BOURCHAK

n.bourchak@afometra.org
01.53.95.38.97

NB. Nos bureaux se trouvent au même niveau que nos salles situées au 10 rue de la Rosières Paris 15e.

ELEMENTS A CONSERVER

Éléments à conserver tout au long de votre cycle

- Vos identifiants Campus et le lien d'accès à notre plateforme.
- Le calendrier détaillé de formation.
- Le chevalet qui vous est remis lors de la première journée est à ramener à chaque semaine de formation.